

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n° 3 DU LUNDI 27 JUIN 2011

Présents

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Lavie, Lambert, Marruedo, Mignier, Nicolas
- Représentants des communes : Mme Crespeau, conseillère municipale de Dangeau, M. Edmond, Maire de Bullou, M. Bellanger, conseiller municipal de Mézières au Perche .
- L'équipe enseignante : Mlle Cottin, Mmes Guillemet, Lalouelle, Martin et Renault, M. Chamignon., ainsi que Mlle de Freitas, qui rejoindra l'équipe enseignante l'an prochain.
- Excusés : M. Monnier, Inspecteur de l'Education Nationale, M.Rassant, D.D.E.N., Mme Boisserie, Enseignante

Equipe enseignante et effectifs prévus à la rentrée 2011

- L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain suite aux départs de Mme Martin et de Mme Boisserie. Mlle Lucie de Freitas, nommée à titre définitif sur un poste à 75% prendra la classe des CM1 CM2 3 jours par semaine. Nous attendons la nomination de l'enseignant(e) qui assurera son complément de temps partiel, ainsi que le jour de décharge de direction de Mme Lalouelle.
 - Cette année encore, nous avons connu une forte variation de nos effectifs : 125 élèves en septembre 2010 ; 134 en juin 2011. Les effectifs attendus en début d'année 2011 sont affectés par une nouvelle vague de déménagements prévus pendant les vacances. Mais les chiffres varient quasiment chaque semaine, et sont susceptibles d'être encore modifiés pendant les vacances car il y a une forte probabilité que les logements libérés soient à nouveau occupés dans les mois qui viennent. Il y a également des maisons à vendre sur les 3 communes.
- À ce jour, la répartition par niveau est la suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
17	14	18	13	19	14	19	9	123

avec la répartition par classe suivante* :

Enseignants	Mme Lalouelle + 1 enseignant 1j/s	Mme Renault	Mr Chamignon	Mlle Cottin	Mme Guillemet	Mlle De Freitas nouvellement nommée
répartition par niveau	10 PS + 14 MS	7PS + 18 GS	13 CP + 5 CE1	14 CE1 + 5 CE2	9 CE2 + 8 CM1	11 CM1 + 9 CM2
total par classe	24	25	18	19	17	20

* en l'état actuel des inscriptions : possibilité de modification pendant les vacances, en cas de nouvelles inscriptions

On constate une forte disparité entre les effectifs de maternelle et d'élémentaire, en particulier à cause du faible effectif de CM2. Mais on voit également que l'évolution reste plutôt orientée à la hausse.

R.A.S.E.D. : Mme François, maître G du R.A.S.E.D., reste sur son poste l'an prochain, ainsi que Mme Ozan, Psychologue scolaire.

Bilan des activités éducatives :

- ❖ La plupart des activités évoquées lors du dernier Conseil d'école ont été menées à leur terme.

Précisions sur quelques uns d'entre eux :

- les enseignants des classes élémentaires sont particulièrement satisfaits du projet « Ecole et Cinéma », qu'ils souhaitent renouveler l'an prochain.
- L'intervention de l'association « Musique à l'école » s'est également très bien déroulée, mais ne sera pas renouvelée l'année prochaine. Le budget de la coopérative n'étant pas extensible, il faut faire des choix (cf. paragraphe sur le bilan coopérative). Mais il est certain, que leurs compétences en matière d'éducation musicale seront de nouveau utilisées dans l'avenir.
- Le projet jardin a enfin vu le jour, même si le démarrage est timide compte tenu des conditions météo particulières du printemps, et de l'intrusion malvenue des lapins.
- Des annulations liées à des empêchements divers : intervention santé Bucco dentaire pour laquelle nous n'avons pas été recontactés, rencontre athlétisme interclasse...
- La sortie de fin d'année au Château de Breteuil, visite sur le thème des contes de Perrault, s'est très bien déroulée. Les enseignants ont apprécié la qualité de l'intervention des guides qui adaptent très bien leur discours à l'âge des enfants. Tous les élèves, de la Petite Section au Cm2, ont ainsi profité pleinement de cette journée.

L'équipe enseignante réfléchit dès à présent sur 2 difficultés qui sont à prévoir l'an prochain :

- Piscine :
2 créneaux semestriels restent prévus pour les GS-CP, et pour les CE1 CE2 de Mlle Cottin, mais malgré nos indications pour l'établissement des plannings, le créneau qui nous est assigné le vendredi matin entraîne un débordement des horaires de fin de classe.
- Couplage Bibliothèque / Informatique : depuis plusieurs années, ces 2 activités se pratiquent par demi groupes en alternance une semaine sur deux. Il a été demandé à l'équipe enseignante de modifier ce fonctionnement qui est apparu comme étant non conforme aux textes en vigueur pour ce qui concerne la bibliothèque, les enseignants devant être en contact visuel avec l'ensemble de leur

classe. La surface des 2 locaux concernés (salle informatique + petite salle en face, et bibliothèque municipale) ne permet pas de travailler dans de bonnes conditions avec une classe entière. Il y a donc en l'état actuel incompatibilité entre les exigences de surveillance réglementaires et les nécessités pédagogiques, à savoir obtention du Bii (brevet informatique et Internet, exigible dans le cadre du Socle Commun), et lien des élèves avec le fond de la bibliothèque, partenaire privilégié pour un plus large accès à la littérature et aux ressources documentaires.

Il est à noter à ce sujet que la commune a réalisé des investissements importants pour la réalisation de la salle informatique il y a quelques années, et dans la participation à l'informatisation de la bibliothèque municipale pour que l'école, entre autre, continue à bénéficier du fond départemental.

La réflexion est en cours pour trouver une solution satisfaisante.

❖ Volet pédagogique institutionnel :

- Les résultats aux évaluations nationales CE1 et CM2 sont peu satisfaisants au regard des attentes de l'institution, un trop grand nombre d'élèves n'atteignant pas les 50% de bonnes réponses.

Les enseignants rappellent les inconvénients de la notation binaire qui interdit toute nuance dans la mesure des acquisitions, la différence avec le travail habituel de la classe (consignes de passations très directives, temps particulièrement limité..., qui ne sont pas forcément interprétées de la même manière dans toutes les écoles).

Cependant, les résultats des élèves à ces évaluations sont analysés par les enseignants, et croisés avec leurs propres évaluations. Il en a été tenu compte dans l'élaboration du projet d'école qui a été présenté l'an dernier, et qui doit être actualisé chaque année.

- L'Aide Personnalisée a concerné 51 élèves d'élémentaire à des degrés divers, en français et, ou en mathématiques, pour renforcer des acquis plus ou moins fragiles. Les enseignants regrettent toujours le manque de réinvestissement en classe alors que les séances en elles mêmes se passent de façon satisfaisante.

Tous les élèves de GS et en fin d'année ceux de MS, ont bénéficié d'un temps de travail plus individualisé avec leur enseignante.

- Deux Stages de Remise à Niveau ont été organisés ; un aux vacances de printemps pour 6 CM2, le second aura lieu pendant la première semaine de juillet pour 5 CM2. Le constat de l'enseignante est le même que pour l'Aide Personnalisée.

Les enseignants signalent que les travaux nécessaires à une connexion Internet dans les classes ont été réalisés par la Commune. Il reste une petite intervention des employés communaux à effectuer pour que cela soit pleinement opérationnel l'an prochain. Cela sera demandé sur la liste des petits travaux d'été.

Nota bene de la directrice : il a été omis lors du Conseil d'Ecole de remercier le Conseil Municipal pour l'augmentation du budget annuel qui passe de 43 à 47 euros par élève. L'oubli est ici réparé.

Coopérative scolaire

- Une partie du budget plus importante que les années précédentes a été consacrée aux sorties. Avec le prix du transport qui a considérablement augmenté, nous avons risqué le déséquilibre. C'est la raison pour laquelle une participation exceptionnelle au voyage de fin d'année a été demandée, différenciée selon le paiement ou non de l'adhésion demandée en début d'année. Les enseignants ont rappelé qu'ils souhaitaient que cela reste une exception. Cependant les représentants élus se sont fait l'écho de l'incompréhension d'une partie des parents sur le fait que les familles ne payant pas la part initiale se trouvaient avantagées, ce qui risquait de provoquer une baisse de la participation. Il a donc été décidé qu'à partir de la rentrée prochaine, une participation forfaitaire au transport de 5 euros serait systématiquement demandée pour tout déplacement aux familles qui ne souhaitent pas adhérer à la coopérative (les enseignants ont rappelé que cette adhésion ne pouvait pas être obligatoire).

Par ailleurs, et afin de permettre la poursuite des sorties éducatives, il a été décidé une augmentation de l'adhésion pour la prochaine année scolaire : 13 euros pour un enfant, 18,50 euros pour 2 enfants et 22 euros pour trois enfants.

- La fête de l'école a connu un beau succès cette année encore, apportant un bénéfice de plus de 1000 euros.

Mais il est constaté que le manque de parents volontaires pour l'organiser limite les possibilités d'amélioration, voire, risque d'entraîner une dégradation.

La discussion a fait apparaître que c'est peut-être dû à une difficulté de communication entre les parents qui souhaitent s'investir sans toujours savoir comment, et les personnes qui organisent, pas toujours bien identifiées (représentants élus, membres de l'A.P.E.E.D, de l'équipe enseignante ?).

Pour remédier à ce problème une réunion sera proposée avant la fin du 1^{er} trimestre pour mettre en place une « commission d'organisation de la fête de l'école » dont la date sera communiquée dès les rencontres parents enseignants de la rentrée, pour préparer cette journée importante pour la vie de l'école de façon plus sereine.

- le compte rendu précis des comptes sera fait lors du 1^{er} Conseil d'école de l'an prochain, après la clôture du bilan comptable qui doit être fait au 31 août.

Associations péri scolaires

Ces associations connaissent également des difficultés pour recruter de nouveaux membres :

- **A.T.E.** : Les enfants participants au groupe théâtre ont cette année encore présenté un très beau spectacle le 24 juin.

- **A.P.E.E.D.** : Les activités ont été réduites en comparaison des années précédentes. Le loto a fortement souffert des conditions météo neigeuses et s'est retrouvé déficitaire. Les membres de l'association regrettent que trop peu de familles de l'école y participent. Il est proposé une implication plus importante des enfants de l'école dans sa préparation pour essayer de renverser cette tendance.

Pour finir, il est décidé que par souci d'économie de papier, le compte-rendu de Conseil d'école ne sera plus distribué aux familles, mais affiché à la vitrine de l'école et consultable sur demande. Mme Crespeau propose de le mettre en ligne sur le site de la commune, dans la rubrique « école ». Cela sera fait si rien ne s'y oppose.